

L'an deux mil quinze, le vingt-trois avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize avril deux mil quinze s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hervé GILLES, Maire.

Présents : Mmes & Ms : Hervé GILLES, Gérard MARION, Viviane BERTOUT-BARBÉY, Alain LEPOUZE, Fabrice DAUBIER, Elodie GUERIN, Gilles LENFANT, Xavier LEPOUZE, Cécile LEVEAUFRE, Delphine MAUGUEN, Muriel MENIER, Sandra SCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Absents excusés :

Virginie HENNEBELLE donne pouvoir à Delphine MAUGUEN

Daniel MOULIN donne pouvoir à Xavier LEPOUZE

Hélène PENNEL (arrivée à 19h30)

Votants : 14

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.  
Monsieur Gilles LENFANT a été élu secrétaire de séance.

## **DELIBERATIONS**

### *Mare mairie*

M. le Maire informe le conseil municipal, que 3 entreprises ont été consultées pour les travaux de nettoyage et d'aménagement de la mare face à la mairie, avec mise en sécurité :

- SARL Beaubernard : 16 276.80 € ramené à 15 776.80 €

- NormandVert : 23 640.00 €

- ATPPE : 19 896.00 € sans vidage et évacuation des boues

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le devis de la SARL Beaubernard, et autorise M. le Maire à solliciter des demandes de subvention ainsi qu'un fonds de concours auprès du Grand Evreux Agglomération.

## **SECURITE DANS LE VILLAGE**

Mise en place d'une commission civisme et sécurité afin de réfléchir aux différentes mises en place d'actions contre la vitesse excessive dans le village, le manque de civisme et la vigilance.

Rue de Cocherel : le sens interdit n'est pas respecté, peut-être par un manque de visibilité du panneau. Une demande pour la pose d'un second panneau plus bas a été faite auprès du Grand Evreux Agglomération.

### *Arrivée de Hélène PENNEL*

Rue du Breuil : proposition d'installer un sens interdit juste après l'entreprise Neumat, ou éventuellement mettre la rue sans issue temporairement.

## **PRE COMMUNAL**

M. le Maire souhaite que l'utilisation du pré et de ses installations reste réservée en priorité aux habitants de la commune, avec un accès interdit aux véhicules motorisés sauf services. Ces informations seront affichées sur un panneau à l'entrée du pré.

## **CONSOMMATION EAU ET ENERGIE**

Afin de diminuer la consommation d'électricité dans l'ensemble des bâtiments publics de la commune, les préconisations du Conseiller en Energie Partagé vont être réalisées pour toutes les actions qui ne font pas l'objet d'investissement financier important. Ainsi qu'une sensibilisation sur les gestes du quotidien : extinction des éclairages, ne pas toucher aux thermostats de chauffage...

La consommation d'eau est régulière mais quelques dysfonctionnements de robinet ont été constatés et vont être résolus.

## **POINT SUR LES COMMISSIONS DU GEA**

### *Eau et Voirie*

Pour le traitement des eaux pluviales qui arrivent par la rue de la Porte des Champs vers l'impasse : réalisation de merlons le long de la route pour fin mai.

Pour le traitement des eaux pluviales de la rue du Breuil : agrandissement du bassin de rétention de l'entreprise Neumat pour fin mai  
Travaux de voirie rue du stade, à l'angle du bar, mauvaise pente de la voirie, une étude va être réalisée  
Nouvelle étude pour les eaux pluviales qui arrivent des champs par la rue des gravelots et rue des Aérostiers.

- **Aménagement du territoire**

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), projet d'aménagement et de développement sur le territoire du GEA, devrait être mis en place en fin d'année.

**POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES**

- **Bâtiments publics**

Salle de sports : des devis ont été demandé pour la réfection de la toiture (112 500 €) et le remplacement de la chaudière (1 520 €). Réflexion de la commission sur le devenir de cette salle.

Ecole : remplacement de joints d'étanchéité sur 2 portes de l'école, coût 402 € TTC.

Eglise : l'association Cursus nous a fait parvenir une proposition pour la rénovation du porche, le rejointoiement des murs du cimetière et la réfection des piles de l'église pour 18 189 € TTC. La part de la commune s'élève à 7 501 € et une prise en charge par le GEA pour 10 688 €. Projet de rénovation pour l'année 2016, à confirmer.

- **Ecole**

Changement des horaires des services de cantine depuis le 20 avril :

1<sup>er</sup> service : 12h00/05 à 12h30/40

2<sup>ème</sup> service : 12h30 à 13h20

Aucune modification des horaires des TAP n'est envisagée pour la rentrée de septembre 2015.

- **Animation :**

Ouverture des enveloppes pour le concours du logo, présentation des projets lors du 8 mai.

Commémoration de la libération de Miserey prévue les 22 et 23 août 2015.

Proposition aux habitants de participer à la 1<sup>ère</sup> page du prochain Bulletin Municipal en nous envoyant des clichés de Miserey à différentes saisons et sous différents angles.

Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2015 avec expos de peintres, sculpteur, photographe ...

**QUESTIONS DIVERSES**

**Réunion Publique**

Prochaine réunion publique prévue le jeudi 28 mai 2015 à 18h30.

**8 Mai**

Cérémonie de l'armistice le vendredi 8 mai à 11h00 au cimetière du Bois des Mares

**Cigale**

Cigale en Fête : le 30 mai 2015 (jeux gratuits avec restauration sur place)

Sortie au Parc du Bocasse : le samedi 04 juillet 2015

La séance est levée à 22h00.

Prochain conseil municipal le mercredi 20 mai 2015.